

# Formulaire CERFA 15497 : Savoir déclarer une remise en traitement de fluide frigorigène

FICHE D'INTERVENTION ET BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS. ATTESTATIONS DE CAPACITÉ POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES



**1 jour - 7 heures**

## Public

- Toute personne dont les activités sont liées à la manipulation de fluides frigorigènes fluorés.
- Toute personne en charge de préparer les bilans annuels des flux de fluides frigorigènes.
- Toute personne souhaitant connaître la réglementation applicable.

## Prérequis

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler).

## Moyens pédagogiques

- Documents techniques réglementaires.
- Exposés théoriques.
- Mise en pratique, études de cas concrets, manipulations.
- Evaluation des acquis de la formation par QCM.

## Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site [www.cemafroid-formation.com](http://www.cemafroid-formation.com)
- Intra : nous contacter

v1

## Objectifs

- » Comprendre les dispositions de la réglementation.
- » Savoir compléter le formulaire CERFA 15497 en vigueur - Fiche d'intervention conformément à la réglementation en vigueur.
- » Savoir déclarer la remise en traitement des déchets sur TRACKDECHETS (Plateforme de remise digitale des déchets).

## Programme

### Théorie

- » Explications sur la réglementation applicable à la traçabilité des fluides frigorigènes :
  - Déclinaison de la réglementation internationale, européenne et française.
  - Piliers de la réglementation F-Gaz.
  - Exigences de traçabilité des fluides, pourquoi et pour qui.
- » Présentation des bilans.
- » Présentation des fiches d'intervention (CERFA 15497 en vigueur) :
  - Explication du remplissage du CERFA 15497 en vigueur, case par case.

### Pratique

- » Étude de cas pratique.
- » Cas clients.
- » Solution de simplification de la traçabilité : présentation de Databilan®.

## Acquis de la formation

- » Connaître la réglementation applicable aux établissements détenteurs d'attestations de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes et la remise en traitement des déchets.
- » Être capable de compléter le formulaire CERFA 15497 en vigueur.

## Document délivré à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.